



**Ifremer**

**Objet :**  
**Compte-rendu de la prospection du**  
**gisement de palourdes roses en Baie**  
**de Saint-Brieuc**

**Monsieur le Directeur Départemental des**  
**Affaires Maritimes des Côtes d'Armor**

**22500 PAIMPOL CEDEX**

**Nos Réf : STH/LBH/10-005**

Brest, le 2 avril 2010

*Dossier suivi à Ifremer–Centre de Brest par Spyros FIFAS et Jérôme HUET*

Monsieur le Directeur,

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des résultats de la prospection réalisée le 18 mars 2010 par un navire professionnel avec la participation de Monsieur Jérôme HUET du Centre Ifremer de Brest.

Pour faciliter la comparaison entre stations d'échantillonnage, nous avons standardisé les durées des traits à 15 minutes chacun. Nous constatons que les pourcentages en effectifs de palourdes roses de taille commerciale (dépassant les 40 mm) varient dans une vaste gamme (30 à 57 % dans la zone nord-ouest du phare du Grand Léjon, 33 à 90 % au sud-ouest du même phare). Le premier secteur est caractérisé par des tailles moyennes plus petites : 38,6 mm contre 41 mm dans le second secteur alors que la taille moyenne générale est de 40,1 mm, ce qui signifie, grosso modo, que la moitié seulement des animaux capturés atteignent la taille minimale réglementaire. En terme de rendement horaire en poids commercial, 101 kg ont été capturés à l'heure de pêche en moyenne sur les onze stations d'échantillonnage avec une différence élevée entre NW et SW du secteur : 60 kg/h dans le premier, 126 kg/h dans le second.

La structure en âge révèle une dominance des animaux de trois et quatre ans : sur les effectifs standardisés (15 minutes de durée de pêche par trait) ces deux classes correspondent à 48 % et à 37 % respectivement du nombre total capturé. Les animaux de trois ans n'atteignent la taille réglementaire qu'à 52 % alors que ce pourcentage est de 84 % pour les animaux de quatre ans.

Le gisement de palourdes roses de la Baie de Saint-Brieuc a connu dans un passé récent de fortes variations de son potentiel allant jusqu'à sa quasi extinction telle qu'elle a été mise en évidence lors de la campagne d'évaluation directe menée sous l'égide de l'Ifremer en juin 2006. Il s'agit d'une espèce à longévité moyenne apparente relativement faible. Cet élément indique une relative fragilité. Dans l'état actuel, il va de soi que l'exploitation doit être organisée de manière à protéger les individus de trois ans (moitié du potentiel global actuel dont la moitié uniquement est commercialisable) afin de pouvoir assurer à moyen terme la stabilité du potentiel de la ressource.

**Institut français de Recherche  
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère  
industriel et commercial

**Station de Lorient**  
8, rue François Toullec  
56100 Lorient  
France

téléphone 33 (0)2 97 87 38 00  
télécopie 33 (0)2 97 87 38 01  
<http://www.ifremer.fr>

Les opérations de pêche menées le 18 mars sont inscrites dans un stricte cadre de prospection permettant de cerner uniquement le potentiel exploitable à court terme. Elles ne peuvent absolument pas être considérées comme une évaluation du stock et être comparées avec les travaux réalisés en 2006. Il faut rappeler qu'en septembre 2010, en fonction des conditions météorologiques et de l'avancement des travaux à bord du navire océanographique "Thalia" dédiés à l'évaluation du stock de coquilles Saint-Jacques, l'Ifremer s'engage à intégrer lors de cette campagne 2 à 3 jours d'évaluation du stock de palourdes roses à l'aide du seul engin fiable à cette fin (benne Hamon de 0,25 m<sup>2</sup>).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Responsable du Département Ifremer  
Sciences et Technologies Halieutiques**

**PROSPECTIONS SUR LE GISEMENT DE PALOURDES ROSES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**

Date : 18/03/2010  
 Bateau : X  
 Patron : M. X. Port : Saint-Quay Portrieux  
 Engin de pêche : drague à palourdes de 2,20 de long, dont la largeur est de 60 cm au niveau de l'entrée et 90 cm ensuite (poids de 220 kg)  
 Personnel IFREMER : Jérôme HUET

TRAIT No	POSITION		SONDE (m)	VITESSE (nœuds)	DUREE (min)	POIDS CAPTURE STANDARD (kg)*	POIDS ECHANTILLONNE STANDARD (kg)**	% COMMERCIAL (en effectif standardisé sur 15 min)
	LAT	LON						
1	48°46.98 (N)	2°47.75 (W)	43	0.9 à 1.2	15'	13.40	0.30 (53%)	43%
2	48°46.67 (N)	2°46.46 (W)	40	0.9 à 1.2	16'	21.00	0.28 (37%)	30%
3	48°46.30 (N)	2°45.45 (W)	40	0.9 à 1.2	16'	31.69	0.26 (45%)	37%
4	48°46.25 (N)	2°44.50 (W)	39	0.9 à 1.2	16'30	53.64	0.30 (64%)	57%
5	48°46.04 (N)	2°43.53 (W)	36	0.9 à 1.2	17'50	26.67	0.24 (40%)	33%
6	48°46.60 (N)	2°42.50 (W)	34	0.9 à 1.2	14'30	34.14	0.34 (75%)	67%
7	48°44.68 (N)	2°41.15 (W)	33	0.9 à 1.2	15'30	42.58	0.37 (76%)	67%
8	48°44.20 (N)	2°40.54 (W)	32	0.9 à 1.2	15'30	50.32	0.40 (93%)	90%
9	48°43.25 (N)	2°39.50 (W)	27	0.9 à 1.2	15'50	53.44	0.41 (89%)	83%
10	48°42.90 (N)	2°40.86 (W)	28	0.9 à 1.2	15'	79.00	0.35 (71%)	63%
11	48°43.22 (N)	2°41.97 (W)	28	0.9 à 1.2	16'	9.38	0.31 (63%)	57%
Situation moyenne						37.75	0.32 (67%)	57%
dont NW Léjon (traits 1 à 4)						29.93	0.28 (50%)	42%
dont SW Léjon (traits 5 à 11)						42.22	0.34 (75%)	66%

\* ramené à 15 min de pêche et à 2 dragues (configuration standard lors de la saison de pêche)

\*\* également ramené à 15 min de pêche (sur une seule drague) ; les pourcentages entre parenthèses correspondent à la fraction commerciale en poids

